

Bureau

Compte rendu succinct

des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil

Affiché au siège de Grand Besançon Métropole le : Séance du jeudi 16 janvier 2020 qui s'est déroulée à Grand Besançon Métropole -La City - Salle Robert SCHWINT Visé par : La Chef du service Gestion des Assemblées Valérie LESOUEF

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 17 décembre 2018, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

PRESENCES

Liste des présents annexée

RELEVE DE DECISIONS

Le Bureau s'est réuni le 16/01/2020 à 18h00 à la salle du 1er étage de GBM à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de GBM.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

№ R.0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 02/12/19

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Monsieur Gabriel BAULIEU comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Bureau du 02/12/19.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 24

Contre: 0

Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°01: Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

State R.1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat et Economie (Janvier 2020)

MM. G. BAULIEU, JL. FOUSSERET, M. LOYAT, JY. PRALON et R. STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

 fait application de l'article 40 du Règlement Intérieur de Grand Besançon Métropole afin de « procéder à un vote séparé sur une ou plusieurs propositions faisant l'objet d'une délibération du Bureau »

En matière d'Habitat :

 se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs HABITAT 25 pour un montant de 434 730,50 € et NEOLIA pour un montant de 1 048 740,00 € soit un montant total de 1 483 470.50 €

En matière d'Economie

- se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'économie par SPL Territoire 25 pour un montant de 787 500,00 € et Aktya L'Immobilier d'Entreprises du Grand Besançon pour un montant de 109 000 € soit un montant total de 896 500,00 €
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 19 Contre: 0

Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote: 5

Ressources humaines

☼ R.1.2.1 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement (Direction des Systèmes d'Information)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de :
 - Chef de projet informatique responsable d'applications au sein de la Direction des Systèmes d'Information à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984;
 - Technicien applicatif au sein de la Direction des Systèmes d'Information à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 24

Contre: 0

Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote : 0

☼ R.1.2.2 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement : délibération de principe relative au recours à des agents contractuels à défaut d'agents titulaires sur postes permanents A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le renouvellement des contrats cités ci-dessus, à défaut d'agents titulaires à l'issue des procédures de recrutement,
- se prononce favorablement sur le recrutement d'agents contractuels sur les postes cités cidessus, à défaut d'agents titulaires,
- autorise M. Le Président, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 24

Contre: 0

Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote: 0

Commission n°05: Habitat, politique de la ville et gens du voyage

🖔 R.5.1 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisations à Saint-Vit, Pelousey, Marchaux-Chaudefontaine et Chaucenne

MM. JY. PRALON et R. STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- la demande de labellisation de la société MAISONS ROCBRUNE pour 1 logement situé à SAINT-VIT, correspondant à un engagement prévisionnel maximum de Grand Besançon Métropole de 5 000 €,
- la demande de labellisation de la société MAISONS HAPPY pour 1 logement situé à PELOUSEY, correspondant à un engagement prévisionnel maximum de Grand Besançon Métropole de 6 000 €,
- la demande de labellisation de la société MAISONS NEOLIA pour 1 logement situé à MARCHAUX-CHAUDEFONTAINE, correspondant à un engagement prévisionnel maximum de Grand Besançon Métropole de 5 000 €,
- la demande de labellisation de la société MAISONS NEOLIA pour 1 logement situé à CHAUCENNE, correspondant à un engagement prévisionnel maximum de Grand Besançon Métropole de 6 000.
- la demande de labellisation de la société SEDIA pour 1 logement situé à BESANÇON, correspondant à un engagement prévisionnel maximum de Grand Besançon Métropole de 5 000 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 22 Contre: 0

Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote : 2

Commission n°06: Aménagement du territoire et coopérations

➡ R.6.1 - Reconversion du site Saint Jacques Arsenal - Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole pour la réalisation des espaces publics de l'opération Saint Jacques - Modalités d'organisation partenariale de la phase opérationnelle - Protocole

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la constitution d'un groupement de commandes entre Grand Besançon Métropole et la Ville de Besançon, dont le coordonnateur est la Ville de Besançon,
- autorise M. le Président, ou son représentant, à signer la convention de groupement de commandes annexée au présent rapport,
- autorise M. le Président, ou son représentant, à signer le Protocole Partenarial.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 24

Contre: 0

Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Sportives: 1ère attribution 2020

M. P. CONTOZ, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote. A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de 10 subventions d'un montant total de 17 600 €, dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives» pour le 1er semestre 2020 :

- 500€ au Besançon Triathlon pour un Bike and Run,
- 500€ à l'ASPTT Besançon pour les Rives du Doubs,
- 500€ à l'AC 2000 pour le VTT de la Dame Blanche,
- 300€ à l'Amicale Cycliste Bisontine pour le Prix Cycliste de Pelousey,
- 2 500€ à l'Amicale de Saône pour la Diagonale du Doubs,
- 500€ au Football Club Montfaucon pour le Trail de Montfaucon,
- 300€ au Team Geneuille Vélo pour la Cyclo Rando Subway,
- 4 500€ à l'Amicale Sportive Territoriale Bisontine pour le Trail des Forts.
- 4 000€ au Centre Omnisports Pierre Croppet pour le Raid Handi-fort,
- 4 000€ au Besançon Triathlon pour le Triathlon Vauban.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 23

Contre: 0

Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote: 1

Commission n°03 : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

➡ R.3.1 - La Fabrique à Entreprendre du Grand Besançon - Convention de partenariat avec les opérateurs du financement de la création d'entreprises

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la participation financière de Grand Besançon pour le versement d'une aide d'un montant de 13 000 € aux opérateurs du financement de la création d'entreprises impliqués dans la « Fabrique à Entreprendre », soit 4000 € à l'ADIE, 4 000 € à Franche-Comté Active et 5 000 € à Initiative Doubs Territoire de Belfort,
- autorise M. le Président, ou son représentant, à signer les conventions de partenariat correspondantes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 24

Contre: 0

Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote: 0

➡ R.3.2 - Enseignement supérieur et Recherche - Subvention à l'Université de Franche-Comté - Bourses Victor Hugo

MM. JL. FOUSSERET et A. POULIN, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 14 058 € à l'Université de Franche-Comté pour financer 2 bourses Victor Hugo,
- autorise Monsieur le 1er Vice-Président à signer la convention à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 22

Contre: 0

Abstention: 0

Ne prennent pas part au vote : 2

Bureau

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 16 janvier 2020

Membres du Bureau en exercice: 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Robert Schwint - La City 4 Rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports: 0.1, 1.1.1, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 6.1, 7.1, 3.1, 3.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 19h55.

Etaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY

Etaient absents:

M. Alain BLESSEMAILLE, M. Pascal CURIE, M. Dominique SCHAUSS, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Yoran DELARUE, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance :

M. Gabriel BAULIEU

Procurations de vote :

Mandants: M. DONEY, Y. DELARUE, M. FELT, P. DUCHEZEAU

Mandataires: C. BARTHELET, J. KRIEGER, S. RUTKOWSKI, C. LIME



Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

Procès-verbal

Bureau

Séance du jeudi 16 janvier 2020

Salle du 1er étage de GBM

ORDRE DU JOUR

Organisation de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole3
Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation de procès-verbal de la séance de Bureau du 02/12/193
Commission n°01: Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes3
Finances3
Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat et Économie (janvier 2020)3
Ressources humaines3
Rapport n°1.2.1 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement (Direction des Systèmes d'Information)3
Rapport n°1.2.2 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement : délibération de principe relative au recours à des agents contractuels à défaut d'agents titulaires sur postes permanents4
Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage4 Rapport n°5.1 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisations à Saint-Vit, Pelousey, Marchaux-Chaudefontaine, Chaucenne et Besançon4
Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations4
Rapport n°6.1 - Reconversion du site Saint-Jacques Arsenal - Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole pour la réalisation des espaces publics de l'opération Saint-Jacques - Modalités d'organisation partenariale de la phase opérationnelle – Protocole4
Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique4
Rapport n°7.1 - Fonds d'aide Manifestations Sportives : 1ère attribution 20204
Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche4
Rapport n°3.1 - La Fabrique à Entreprendre du Grand Besançon - Convention de partenariat avec les opérateurs du financement de la création d'entreprises4
Rapport n°3.2 - Enseignement supérieur et Recherche - Subvention à l'Université de Franche-Comté - Bourses Victor Hugo4

Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

Bureau Séance du jeudi 16 janvier 2020

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à Grand Besançon Métropole, en La City - 4, rue Gabriel Plançon - 25 000 Besançon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 19h55.

Organisation de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole

Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation de procès-verbal de la séance de Bureau du 02/12/19

M. LE PRÉSIDENT.- Nous avons le *quorum*. Le secrétaire de séance est Gabriel BAULIEU. Les pouvoirs pour la séance sont : Martine DONEY à Catherine BARTHELET, Yoran DELARUE à Jacques KRIEGER, Marcel FELT à Serge RUTKOWSKI et Pascal DUCHEZEAU à Christophe LIME. Nous démarrons.

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat et Économie (janvier 2020)

M. BAULIEU.- Il n'y a pas de débat pour les garanties d'emprunts. S'agissant de la compétence Habitat et Économie, avez-vous des remarques ? Je n'en vois pas. C'est donc adopté.

Ressources humaines

Rapport n°1.2.1 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement (Direction des Systèmes d'Information)

M. LE PRÉSIDENT.- S'il n'y a pas de remarque, c'est adopté.

Rapport n°1.2.2 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement : délibération de principe relative au recours à des agents contractuels à défaut d'agents titulaires sur postes permanents

- **M. BAULIEU.-** Ce rapport concerne 8 CDD de 4 ans et 4 CDD de 3 ans, mais vous pouvez lire « 12 CDD de 3 ans ».
- M. LE PRÉSIDENT.- C'est calé, merci. S'il n'y a pas de remarque, c'est adopté.

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Rapport n°5.1 - Programme d'aide à l'accession à la propriété -Labellisations à Saint-Vit, Pelousey, Marchaux-Chaudefontaine, Chaucenne et Besançon

M. LE PRÉSIDENT. - S'il n'y a pas de remarque, c'est adopté.

Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations

Rapport n°6.1 - Reconversion du site Saint-Jacques Arsenal - Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole pour la réalisation des espaces publics de l'opération Saint-Jacques - Modalités d'organisation partenariale de la phase opérationnelle – Protocole

M. LE PRÉSIDENT.- S'il n'y a pas de remarque, c'est adopté.

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Rapport n°7.1 - Fonds d'aide Manifestations Sportives : 1ère attribution 2020

M. LE PRÉSIDENT.- S'il n'y a pas de question, c'est adopté.

Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Rapport n°3.1 - La Fabrique à Entreprendre du Grand Besançon - Convention de partenariat avec les opérateurs du financement de la création d'entreprises

M. LE PRÉSIDENT. - Êtes-vous d'accord ? C'est adopté.

Rapport n°3.2 - Enseignement supérieur et Recherche - Subvention à l'Université de Franche-Comté - Bourses Victor Hugo

M. LE PRÉSIDENT.- Êtes-vous d'accord ? C'est adopté. Voilà pour les rapports décisionnels.

Puis le Bureau s'est poursuivi et a examiné les rapports qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté

La séance est levée.